

Avis d'attribution d'un marché passé selon la procédure adaptée
(article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016)

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois

Correspondant : M. le Président, Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois

24 rue du Vieux pont – 47440 CASSENEUIL

Tel : 05-53-71-54-81, adresse internet : <http://www.grand-villeneuvois.fr>

Objet du marché : ASSISTANCE A MAÎTRISE D'OUVRAGE (AMO) POUR LA REALISATION DU CAMPUS
FORMATION SUR LE SITE DE L'ANCIEN HÔPITAL SAINT-CYR DE COQUARD A VILLENEUVE-SUR-LOT

Type de procédure : Procédure adaptée

Attributaire du marché :

SAS SAMOP – 950 route des Colles – BP 13- 06901 SOPHIA ANTIPOLIS

Date d'attribution du marché (date de notification par le pouvoir adjudicateur) : 13 juillet 2017

Montant du marché : 78 000,00 euros HT.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17 juillet 2017

Le présent avis pourra faire l'objet d'un recours en contestation de la validité du contrat (recours Tropic Travaux Signalisation) auprès du tribunal Administratif de Bordeaux, dans les deux mois qui suivent la présente notification.